

Effet de la CEMAC sur l'intégration sou-régionale : cas du Cameroun, du Congo et du Gabon¹

Joseph Emmanuel MATA*

Résumé : Cet article analyse les effets de la création de l'UDEAC²/CEMAC³ à partir des importations hors UDEAC/CEMAC du Congo, du Gabon et du Cameroun. La méthodologie adoptée est basée sur l'analyse économétrique. Les résultats obtenus montrent que la création de l'UDEAC/CEMAC n'a pas significativement modifié le commerce hors zone des trois pays en ce qui concerne leurs importations. Quant aux effets de l'intégration dus à la création de l'UDEAC/CEMAC, la méthodologie n'a pas permis d'affirmer son rôle de catalyseur. Toutefois, au regard de quelques statistiques des échanges intra zone et de la différence entre les importations réelles et les importations estimées sans l'effet de l'UDEAC/CEMAC, on peut penser que la création de l'UDEAC/CEMAC n'a pas suscité un grand élan d'intégration entre les pays membres même si, pour certaines années, les résultats semblent indiquer un début timide de celle-ci.

Impact of CEMAC on sub-regional integration : case of Cameroun, Congo an Gabon

Summary: This article gives an analysis of the effects of the creation of UDEAC/CEMAC on the basis of imports outside UDEAC/CEMAC of Congo, Gabon and Cameroon. The adopted methodology is an econometric analysis. The results obtained show that the creation of UDEAC/CEMAC did not significantly modify trade outside the zone of the three countries as far as their imports were concerned. As for the effects of integration due to the creation of UDEAC/CEMAC, the methodology did not make it possible to play its catalytic role. However, in view of some statistics on intra area trade and the difference between real imports and estimated imports without the UDEAC/CEMAC effect, one can conclude that the creation of UDEAC/CEMAC did not result in enhanced integration between member countries even if, for some years, the results seem to indicate a modest beginning of this integration.

¹ L'auteur tient à remercier le Professeur Hervé DIATA, Messieurs Mathias NDINGA et Christophe MASSAMBA pour les nombreuses critiques et corrections apportées aux différentes moutures de ce travail.

* Assistant à la Faculté des Sciences Economiques de l'Université Marien Nguabi, Brazzaville Congo. Adresse électronique : jmata@netcourrier.com

² Union Douanière des Etats de l'Afrique Centrale

³ Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale

Introduction

Après les indépendances, des efforts ont été consacrés à la mise en place de structures susceptibles de favoriser l'intégration sous régionale. Les unions douanières ont été considérées comme des moyens privilégiés permettant l'amélioration des échanges intra régionaux en vue de la réalisation de l'intégration sous régionale. C'est ce qui a donné naissance à la Communauté des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEAO), à la Communauté d'Afrique Orientale, à la Communauté des Pays des Grands Lacs (CPGL), à l'Union Douanière et Economique des Etats de l'Afrique Centrale devenue par la suite CEMA⁴.

En ce qui concerne l'UDEAC/CEMAC, il faut noter que trois traits caractéristiques originaux résument son fonctionnement (Mata, 1995, p. 8): (i) unicité des taxes à l'importation ; (ii) harmonisation des législations fiscales, des régimes d'investissement, des politiques industrielles, des plans de développement et de transport ; (iii) solidarité inter-Etats.

Bien que l'existence de l'UDEAC/CEMAC soit assez ancienne, son bilan sur l'intégration de la sous région, utilisant la méthodologie développée ci-dessous, n'a pas, à notre connaissance, encore été réalisé. Les études faites jusque là ne semblent être orientées que sur trois axes majeurs : (i) le fonctionnement interne de l'Union ; les aspects juridiques sont principalement analysés ; (ii) L'UDEAC/CEMAC vue comme un organe de dépendance vis-à-vis de la France ; la domination du capital et des intérêts français dans la zone sont étudiés ; (iii) les comparaisons sur les plans juridiques et fonctionnels entre l'UDEAC/CEMAC et les autres unions. Ces études n'abordent pas le problème du commerce extérieur des pays membres en terme de flux d'importations ou d'exportations (Ban-Ethat, 1975 ; Robson 1968 ; Amin S., 1969 ; Sinameye, 1977).

Une question intéressante est donc celle de savoir si cette union a affecté les flux commerciaux et, à travers eux, si l'union a engendré des effets économiques bénéfiques. Dans ce travail, il est soutenu l'argument suivant lequel la création d'une union douanière

⁴ Les textes constitutifs de l'UDEAC devenue par la suite CEMAC peuvent être trouvés dans les documents suivants : Ban-Ethat (1975) ; GATT (1965) ; Gaudio (1971) ; Camara (1981). Par la suite dans le texte nous noterons UDEAC/CEMAC pour signifier le caractère évolutif du passage en douce de l'UDE à l'UDEAC et de ce dernier à la CEMAC.

représente un choc structurel qui est susceptible d'influencer la provenance et la destination des biens commercés par un pays membre d'une union. Les échanges sont affectés parce que la création d'une union modifie les prix relatifs des biens selon les opportunités que l'union crée. En terme de bien-être, la création d'une union économique peut donc être considérée comme réussie si elle favorise le volume des échanges et si elle diminue le coût des importations. En effet, l'abolition des taxes entre les pays membres et l'instauration d'un tarif extérieur commun ont pour conséquence une contraction des importations extracommunautaires et un accroissement des importations intra-communautaires (Agbodji, 2006, P.7). L'étude des effets de la création de l'UDEAC/CEMAC sur les flux commerciaux est d'autant plus intéressante que les pays membres effectuent traditionnellement leurs échanges avec des pays non africains. Les raisons à cet état de fait sont multiples, mais le sentiment est que, d'une part les liens avec les anciennes « métropoles » restent « privilégiés » et que, d'autre part les pays africains sont probablement trop similaires et leurs revenus trop bas pour pouvoir assurer une base solide aux échanges interafricains.

Il est donc intéressant de voir si la création de l'UDEAC/CEMAC a su encourager les flux commerciaux entre les pays membres de l'union, et en particulier si elle a modifié les habitudes d'échanges avec les pays tiers, non membres. Autrement dit, les échanges intra régionaux ont-ils progressé au détriment des échanges avec les pays non membres de l'union ?

L'analyse porte sur trois pays, le Cameroun, le Congo et le Gabon. Ce choix, bien que un peu subjectif, est lié au fait que, premièrement, plusieurs études utilisant d'autres méthodes que celle que nous allons utiliser ici, ont montré que le Cameroun et le Congo étaient les grands bénéficiaires de l'union (Robson, 1968 ; Sinamenye, 1977). Il est donc intéressant de voir si notre étude va confirmer ou infirmer ces travaux antérieurs. L'approche adoptée dans ce papier peut contribuer à voir si de tels bénéfices proviennent des effets de l'union sur les flux commerciaux. Deuxièmement, le commerce intra-communautaire est dominé par ces trois pays (Boungou Bazika, 2006, p.11)⁵. Troisièmement, le Congo et le Gabon étaient membres de l'UDE, alors que le Cameroun ne l'était pas. Il peut donc être utile de voir si la création de l'UDEAC/CEMAC a eu plus d'effets sur le Cameroun que sur le Congo ou le Gabon. Enfin, c'est pour ces trois

⁵ En 2003, les parts des exportations intra-communautaires se présentent comme suit : Cameroun 70%, Gabon 15%, Congo 8%, Guinée Equatoriale 4%, République Centrafricaine 1% et Tchad 0% [CEMAC, 2004].

pays que nous avons pu rassembler les données nécessaires à notre analyse.

Cet article comprend deux parties. La première présente les arguments théoriques qui sous-tendent l'analyse économique d'une union douanière et les différentes méthodes empiriques utilisées pour analyser les effets liés à la formation de la Communauté Economique Européenne (devenue par la suite Union Européenne). La deuxième présente la méthodologie utilisée dans ce papier, la formulation des équations de base, ainsi que l'analyse empirique des effets de l'UDEAC/CEMAC. Elle fait également quelques commentaires sur l'emploi des données et les méthodes statistiques.

I. Leçons de la théorie et des travaux empiriques

Le but de cette section est de définir ce qu'on entend par effet d'expansion et de contraction, ainsi que de considérer quelques modèles qui ont été proposés pour évaluer empiriquement ces phénomènes. Une discussion des résultats obtenus par ces modèles, ainsi que les problèmes méthodologiques qu'ils soulèvent, concluent cette section.

1.1. Présentation théorique des effets de création et de détournements de commerce

La formation d'une union douanière modifie, entre autres, l'allocation des ressources et donc affecte la production aussi bien que la consommation de certains biens. Ces effets ont été analysés par Viner (1950) et approfondis par Meade (1955). Ils peuvent se définir de la manière suivante :

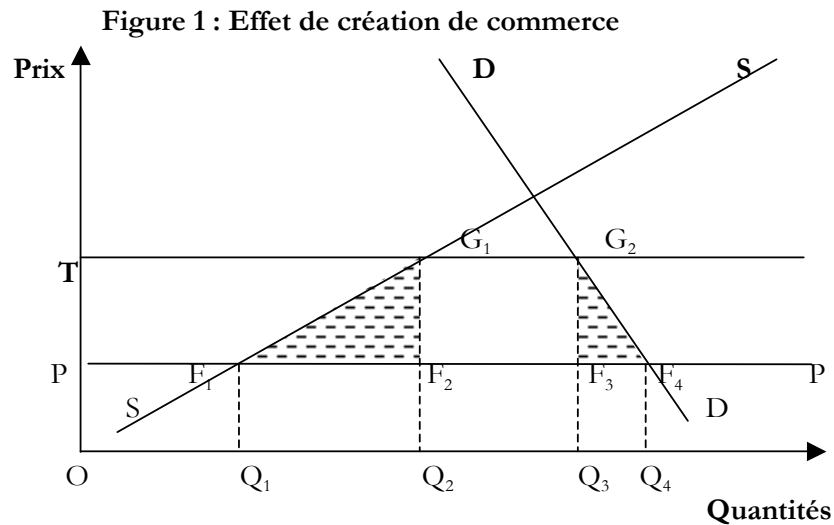
Il y a effet de création lorsque, avec la formation d'une union douanière, l'allocation de ressources change d'une manière telle que la production d'un bien passe d'une source dont le coût est élevé à une source dont le coût est bas.

Une union douanière crée un effet dit de déviation lorsque la production d'un bien passe d'une source dont le coût est bas à une source dont le coût est élevé.

La Figure 1 illustre le cas d'une création de commerce en supposant l'existence d'un seul bien. Les courbes d'offre (SS) et de demande (DD) sont celles du pays A. La droite (PP) représente l'offre du pays B qui est supposée infiniment élastique. Par hypothèse, avant la création de l'union et étant donné un tarif PT , le pays A consomme la quantité OQ_3 dont Q_2Q_3 proviennent des importations de B et

OQ_2 de sa propre production. Les recettes douanières perçues par le pays A sont représentées par le rectangle $G_1F_2F_3G_2$.

Après la formation de l'union et donc l'élimination du tarif douanier, le pays A consomme la quantité OQ_4 dont Q_1Q_4 proviennent des importations de B et OQ_1 de sa propre production. La surface TPF_4G_2 représente le gain total pour la communauté. De ce gain, le rectangle $G_1F_2F_3G_2$ représente un transfert de revenu du gouvernement aux consommateurs. La surface TG_1F_1P représente un transfert de revenu des producteurs aux consommateurs. L'effet de création, ou le gain net pour la nation, est représenté par les deux triangles $F_1F_2G_1$ et $G_2F_3F_4$; le premier représente un gain des producteurs qui épargnent des ressources en important à meilleur coût et le second, un gain pour les consommateurs.

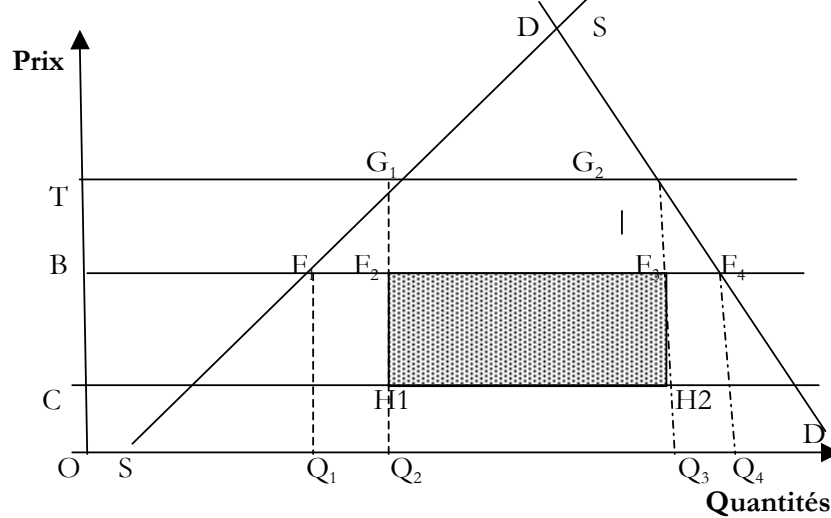


La Figure 2 décrit le cas d'une déviation de commerce. On suppose, qu'avant l'union, le pays A impose un tarif sur les importations de toutes les provenances. Les droites BB et CC représentent les offres supposées infiniment élastiques des pays B et C. Il commerce donc avec le pays C puisque les coûts de productions du pays C sont inférieurs à ceux du pays B. Le pays A décide de former une union douanière avec le pays B. La consommation de A passe de OQ_3 à OQ_4 et les importations qui étaient égales à Q_2Q_3 , provenant de C avant l'union, sont égales à Q_1Q_4 et proviennent de B.

Après l'union, le gain de la communauté est, ici encore représenté par TBF_4G_2 . Le surplus des producteurs a été réduit de

TBF₁G₁ et les recettes fiscales de G₁F₂F₃G₂ plus F₂H₁H₂F₃. Les deux triangles F₁F₂G₁ et G₂F₃F₄ représentent encore un gain pour la nation. Le rectangle F₂H₁H₂F₃ est une perte de bien-être pour la nation due à une déviation des échanges de C vers B. L'effet de déviation net est la différence positive entre le rectangle F₂H₁H₂F₃ et les deux triangles F₁F₂G₁ et G₂F₃F₄.

Figure 2 : Effet de déviation de commerce



1.2. Revue des travaux empiriques sur les effets de création et de détournement de commerce

L'analyse ci-dessus montre que le concept théorique des effets de création et de déviation de commerce est basé sur des critères de bien-être. Il n'est pas facile de vérifier empiriquement des propositions basées sur de tels concepts. La plupart des études empiriques ne testent d'ailleurs pas directement cette hypothèse. L'exemple théorique ci-dessus montre cependant que les importations peuvent augmenter aussi bien dans le cas des effets de création que de déviation. Il est donc abusif de parler d'effets de création ou de déviation sur la base d'analyses de flux d'importations. Il est plus juste de parler d'effet d'expansion et de contraction du commerce international.

En analysant les flux commerciaux, l'ambition est donc beaucoup plus modeste. Le but est d'établir si la création d'une union constitue un changement structurel qui affecte le volume des biens importés.

Effet de la CEMAC sur l'intégration sous-régionale : cas du Cameroun, du Congo et du Gabon

Pour la plupart des études existantes, le principe consiste à comparer les données actuelles des importations aux données calculées en supposant que l'union douanière n'ait pas été créée. Deux approches principales sont utilisées pour l'estimation des données : (i) l'approche basée sur la demande d'importation fonction d'une ou de plusieurs variables agrégées, (Balassa 1967) ; (ii) l'approche basée sur la matrice propre du commerce international, (Walbroeck 1964). Cette dernière approche part de la matrice d'échange international pour une année pré-intégration, extrapole celle-ci sur une année post-intégration et compare ainsi les données réelles aux données extrapolées. La complexité de la formulation, et les informations que cette méthode requiert (absence de plusieurs données pour la période pré-intégration) rend ce procédé difficilement applicable dans notre étude. A ces approches, qu'on pourrait qualifier de « traditionnelles », on peut également adjoindre des analyses plus récentes basées entre autres sur les modèles de gravitation (Anderson (1979), Limao et Venables (2001), Evenett et Keller (2002), Agbodji (2006), etc.), les effets frontières (Keith Head et Thierry Mayer (2001) etc.) etc.

On ne se concentre que sur la première approche dont les contributions principales viennent de Balassa (1967), Krenin (1969), Dayal and Dayal (1977), Sellekearts (1973), Capet et Guéhin de Vallerin (1993). Celle-ci peut elle-même se diviser en deux branches distinctes : l'approche dite de Balassa et l'approche par l'estimation économétrique de la demande d'importation.

La méthode de Balassa est centrée sur la comparaison des élasticités revenus des importations entre les périodes pré-intégration et post-intégration de la CEE. L'auteur affirme que, toutes choses étant égales par ailleurs, l'effet de création net est accompagné par un accroissement de l'élasticité revenu de la demande totale d'importation des pays membres alors que l'effet de déviation se traduit par une baisse de l'élasticité revenu de la demande d'importation en provenance des pays non membres.

Ce raisonnement est basé sur le fait que l'abolition des barrières douanières intra-CEE entraîne une baisse des prix à l'intérieur de la zone. Cette baisse provoque une augmentation du revenu entraînant à son tour une expansion des importations intra-CEE. La hausse des importations se reflète dans la hausse de l'élasticité revenu de la demande d'importation intra-CEE, de la période post-intégration. Cet effet peut provoquer une baisse de la demande d'importation des biens hors-CEE, entraînant une baisse de l'élasticité revenu de la demande d'importation hors-CEE, pour Balassa, ce dernier effet représente un effet de déviation alors que le

premier est un effet de création. La méthode de Balassa est donc une méthode ad hoc qui n'a plus grand rapport avec les propositions de Viner et Meade.

Balassa calcule les élasticités pour les périodes pré intégration, en prenant soin de séparer les importations en provenance des pays membres et des pays non membres. Il utilise ensuite les importations totales pour mesurer l'effet net de la création de la CEE. En effet, il suppose qu'en l'absence d'intégration les élasticités revenus seraient restées inchangées.

Ainsi donc, une élasticité revenu de la demande d'importation totale de la période post-intégration supérieure à celle de la période pré intégration indique un effet de création de commerce. La formule utilisée par Balassa est la suivante :

$$E_{jt} = \frac{\partial \ln M_j}{\partial \ln y_j} \quad (1)$$

où E_{jt} représente l'élasticité revenu de la demande d'importation totale du pays j pour l'année t , M_j les importations totales du pays j et Y_j , le produit national brut du pays j .

Si on suppose que E_{jt}^o représente l'élasticité revenu des importations totales de la période pré intégration, et E_{jt}^1 l'élasticité revenu des importations totales de la période post-intégration alors $E_{jt}^1 > E_{jt}^o$ indique qu'il y a un effet de création nette.

Si E_{jh}^1 et E_{jh}^o représentent respectivement l'élasticité revenu des importations du pays j en provenance des pays hors-CEE pour les périodes post-intégration, et pré intégration, alors $E_{jh}^1 < E_{jh}^o$ indique un effet de déviation dû à l'instauration de la CEE.

Balassa trouve que l'instauration de la CEE a conduit à un effet de création nette, ainsi qu'à un effet de déviation par rapport aux pays non membres.

Le modèle de Balassa dépend d'un certain nombre de conditions. En effet, son modèle peut s'écrire $E_{jt}^o \cdot T = E_{jt}^1$, où T est le coefficient de transformation de E_{jt}^o en E_{jt}^1 . La transformation T représente seulement les effets de la CEE sur les importations totales de ses membres à condition que : (i) la création de la CEE soit le seul changement ayant affecté le commerce extérieur de ces pays ; (ii) des événements autres que la création de la CEE transforment E_{jt}^o en lui-même ($E_{jt}^o \cdot T = E_{jt}^o$). Si ce n'est pas le cas, T représente alors des effets indépendants de la création de la CEE ; (iii) T mesure les effets

immédiats de la CEE, c'est-à-dire l'impact direct lié à sa mise en place et non ses effets dynamiques. Ceci n'est possible que si la formation de l'union n'a pas induit de changements dynamiques. En réalité, T mesure les deux effets (immédiats et dynamiques) car il n'est pas possible de les séparer.

La méthode de Balassa a été critiquée au moins sur un point. Elle n'arrive pas à isoler des phénomènes comme la croissance ou l'inflation sur l'élasticité revenu (Dayal R. and Dayal N., 1977). En effet, si par exemple le taux de croissance du produit national brut est plus élevé dans la période pré intégration que dans la période post-intégration, mais que celui des importations reste stable, la valeur de l'élasticité revenu sera elle aussi plus élevée dans la période post-intégration par rapport à la période pré intégration sans que cela soit dû à la création de l'union économique. Le même phénomène se produit en période d'inflation. En effet, la hausse de l'élasticité qui représente une hausse de la demande d'importation est due au revenu additionnel occasionné par la baisse des tarifs. Cependant, si au moment où les tarifs sont réduits l'inflation augmente d'un même montant sur les produits, on ne peut plus dans ces conditions attribuer la hausse de l'élasticité (si elle a lieu) à l'effet de la baisse des tarifs (effet marché commun), celle-ci étant déjà annulée par les effets de l'inflation.

Le modèle par l'estimation économétrique de la demande d'importation repose sur l'hypothèse que la création d'une union douanière provoque un choc structurel affectant le flux des importations. La méthode vise donc à tester directement cette hypothèse. Les variables affectant les importations sont d'abord déterminées économétriquement pour la période pré intégration, ce qui permet d'estimer les importations pendant cette période ainsi que les importations pendant la période post-intégration en supposant que la relation trouvée reste la même pour les deux périodes. Comparant ces dernières valeurs avec les valeurs observées des importations, les différences sont attribuées à la formation de l'union douanière.

L'effet de création est alors donné par la somme positive de la différence entre les importations actuelles totales (en provenance des pays membres et non membres) et les importations estimées, pendant la période post-intégration.

L'effet de déviation est la somme négative de la différence entre les importations en provenance de pays non membres et les importations estimées. Kreinin est l'un des auteurs qui a développé cette méthode. L'équation qu'il utilise est la suivante :

$$\ln M_j = a + b \cdot \ln Y_j + c \cdot \ln \left(\frac{Pm_j}{Pd_j} \right) \quad (2)$$

Où : a représente la constante, b représente l'élasticité revenu du pays j, c l'élasticité prix du pays j, M_j les importations totales du pays j et Pm_j , Pd_j , les indices des prix à l'importation et domestique du pays j. En faisant la sommation annuelle des effets de création et de déviation de 1962 à 1965 des pays de la CEE, Kreinin trouve également une création nette de commerce.

Il est important de noter que les paramètres sont basés sur les données de la période pré- intégration et donc, sur un ensemble d'informations limitées à l'intérieur même de l'intervalle choisi. Les importations estimées de la période post-intégration peuvent conduire à des biais similaires à ceux discutés pour la méthode de Balassa. Finalement, la fonction de demande d'importation a comme variable explicative le ratio Pm_j/Pd_j .

L'équation (2) peut s'écrire de la façon suivante :

$$\ln(M_j) = a + b \cdot \ln(Y_j) + c \cdot \ln(Pm_j) - c \cdot \ln(Pd_j) \quad (3)$$

Par conséquent, Kreinin impose que le coefficient de Pm_j soit égal et opposé à celui de Pd_j , et donc que la fonction soit homogène de degré zéro dans les prix. C'est une contrainte qu'il n'est pas nécessaire d'imposer.

Ces généralités portent sur les différentes méthodes qui ont été utilisées pour mesurer les effets d'une union économique en l'occurrence la Communauté Economique Européenne. A partir de cette structure théorique, nous allons tenter de vérifier les effets de la création de l'UDEAC/CEMAC. Quelques aménagements théoriques et statistiques seront apportés pour améliorer sinon adapter l'ossature développé ci-dessus.

Aussi, adoptons-nous la méthode économétrique. Trois raisons au moins nous poussent à choisir cette méthode:

- 1- la signification statistique de l'élasticité revenu et de ses variations peut être testée ;
- 2- un test pour la signification statistique des effets d'expansion d'une union douanière peut être développé ;
- 3- la période pré intégration étant courte, il est nécessaire d'adopter une méthode qui prenne en compte toutes les informations disponibles.

La régression porte donc sur les deux périodes (pré intégration et post-intégration) et une variable binaire est introduite afin de permettre de mesurer l'ampleur de la création de l'UDEAC/CEMAC sur les variables explicatives.

II. Analyses empiriques : application au cas de l'UDEAC/CEMAC

Cette section va d'une part présenter la méthodologie adoptée, elle examine la nature des données et les difficultés de les appréhender et, d'autre part donner les résultats empiriques.

2.1. Modèle et variables utilisées

En l'absence d'intégration, nous postulons que la demande d'importation (hors UDEAC/CEMAC) est expliquée par l'équation 4 ci-dessous pour les deux périodes. Les importations sont alors fonction du produit national brut, des prix à l'importation et des prix domestiques. L'équation de base est donc donnée par la relation suivante :

$$M_i = b_1 + b_2.PNB_i + b_3.Pm_i + b_4.Pd_i + u_i \quad (4)$$

où : $i = 1960, 1961, 1962, \dots, 2005$.

L'expression des importations en fonction du produit national brut, des prix à l'importation et des prix domestiques est due à la conception traditionnelle qui veut que les importations soient liées à la richesse nationale et aux prix. L'idée est que, plus un pays a un produit national élevé, plus il a des possibilités d'acheter à l'extérieur. Les prix à l'importation et les prix domestiques influencent également cette décision. Pour un produit donné, fabriqué à l'étranger et dans le pays, la décision de l'importer dépendra, toutes choses égales par ailleurs, de l'écart entre son prix à l'importation et son prix domestique. Si ce dernier est bas par rapport au premier, les agents économiques achèteront le produit local. Par contre, s'il est plus élevé, l'importation pourra être plus bénéfique.

Si la création de l'UDEAC/CEMAC a modifié cette demande, l'ampleur de ce changement sera captée par une variable binaire. Ainsi, les effets dus à la création de l'UDEAC/CEMAC sur la demande d'importation du Congo, du Gabon et du Cameroun sont donnés par l'équation suivante :

$$M_i = B_1 + B_2 \cdot X_i + B_3 \cdot PNB_i + B_4 \cdot Pm_i + B_5 \cdot Pd_i + B_6 \cdot X_i \cdot PNB_i + B_7 \cdot X_i \cdot Pm_i + B_8 \cdot X_i \cdot Pd_i + e_i \quad (5)$$

où : $X_i = 0$ si $i = 1960-1965$

$X_i = 1$ si $i = 1966-2005$

L'année 1966 est considérée comme étant l'année de base, c'est-à-dire l'année à partir de laquelle les effets de la création de l'UDEAC/CEMAC se sont fait sentir. Deux raisons ont motivé ce choix. Premièrement, la signature de l'accord de l'UDEAC en décembre 1964 a dû stimuler les importateurs à anticiper la baisse des prix à l'intérieur de l'union. Deuxièmement, le fonctionnement de l'Union Douanière Economique de 1959 à 1965 sur des bases quelque peu identiques a pu rassurer les importateurs de telle sorte que la suppression des taxes le premier janvier 1966 était susceptible d'apporter des modifications la même année.

La vérification empirique permettra de déterminer d'une part la variable explicative (ou le groupe de variables) sur laquelle (ou lequel) la variable binaire a plus d'effet et d'autre part les formes appropriées des équations.

Avec l'introduction de la variable binaire dans l'équation (5), la somme des carrés des erreurs sera toujours inférieure ou égale à celle de l'équation (4). Si l'UDEAC/CEMAC n'avait pas été créée, ou que sa création n'ait eu aucun effet économiquement significatif, l'équation (5) produirait pour la période de 1960 à 2005 une somme des carrés des erreurs approximativement égale à celle de l'équation 4 et le test de Fisher révélerait que l'introduction de la variable binaire n'apporte rien de plus.

Si le test de Fisher est significatif, les effets de l'union sont quantifiés de la manière suivante : les importations estimées M_i^e , supposées en l'absence de l'UDEAC/CEMAC, sont calculées à l'aide de l'équation (5) où on aura posé $X_i = 0$. En effet, cette équation contient des coefficients exprimant la situation autant avant l'intégration (B_1, B_3, B_4 et B_5) qu'après l'intégration ($B_1+B_2, B_3+B_6, B_4+B_7, B_5+B_8$). En posant $X_i = 0$, on retrouve la forme initiale c'est-à-dire celle où l'UDEAC/CEMAC n'est pas créée. On trouve ainsi les importations estimées pendant la période de l'union sans l'effet structurel capturé par la variable binaire. Si, M_i représente les importations effectives de la période post-intégration, l'effet d'expansion est égal à la somme positive de la différence entre M_i et M_i^e de 1966 à 2005. Cet effet indiquerait alors que les importations entre le pays indiqué et les pays non membres de la zone s'est intensifiée. Autrement dit que la création de l'UDEAC/CEMAC n'a

pas détourné son commerce au profit des pays membres. Une somme négative de cette différence constitue un effet de contraction de commerce de ce pays avec les pays non membre (Dayal and Dayal, 1977, PP.125-169). Autrement dit, il y a eu détournement du commerce au profit des pays membre de la zone.

En effet, une somme positive indique que le commerce entre le Congo (ou le Cameroun, ou le Gabon) et l'extérieur s'est accru par rapport aux prévisions sans l'effet de l'union. Par contre, une somme négative indique que le commerce a été moindre par rapport aux prévisions et donc, pourrait avoir été détourné vers d'autres sources d'approvisionnement et, en particulier au profit des échanges intra régionaux.

2.2. Données statistiques et méthodes d'analyse

2.2.1. Sources des données

Dans la plupart des études empiriques, la collecte des données est souvent difficile. Ce constat est particulièrement vraie quant il s'agit des données statistiques concernant les pays africains. Celles-ci sont soit inexistantes, soit publiées épisodiquement de telle sorte que l'on se retrouve souvent avec des données fragmentaires. Ainsi, il s'est vite avéré impossible de tester l'effet de la création de l'UDEAC/CEMAC sur le commerce entre les pays membres de l'union car, à notre connaissance, les statistiques des flux commerciaux entre les pays membres ne sont publiées que de manière épisodique. Les seules statistiques publiées sont celles des importations et des exportations entre les pays membres de l'union et les pays non membres. Ces statistiques nous permettent de tester seulement l'effet structurel de l'UDEAC/CEMAC sur les importations des pays non membres.

Pour combler certains vides dans les statistiques, diverses sources ont été utilisées, particulièrement en ce qui concerne les indices des prix. Le produit national brut a été remplacé par le produit intérieur brut.

En ce qui concerne les indices des prix à l'importation il n'a pas été possible de reconstituer toute la série. Jusqu'en 2005, les importations du Congo, du Gabon et du Cameroun proviennent pour plus de 60 % de la CEE et particulièrement de la France (Mata, 1995 ; p.2). Les indices de prix à l'importation des trois pays ont été estimés

par les indices des prix à l'exportation de la France⁶. L'essentiel des données proviennent du cd-rom 2005 de la Banque Mondiale.

2.2.2. Méthode d'analyse

L'utilisation au cours de ce travail des séries temporelles nous contraint d'user des développements récents de l'économétrie des séries temporelles afin de traiter également de la question de la stationnarité des variables [William Greene, 2005]. La méthodologie adoptée est une approche en trois étapes : tests de racine unitaire, tests de cointégration et spécification du modèle à long terme.

a) Tests de stationnarité

Les tests de stationnarité permettent de détecter la présence de racine unitaire dans une série. Deux tests de racine unitaire ont été utilisés, à savoir le test de Dickey-Fuller Augmenté (ADF) et le test de Phillips-Perron (PP). Dans ces deux tests, on cherche à vérifier l'hypothèse nulle $H_0 : \rho = 1$ contre l'hypothèse alternative $H_a : |\rho| < 1$.

Les résultats de ces tests montrent que toutes les variables utilisées dans ce travail sont intégrées en différences premières, attendu que dès lors qu'une variable est intégrée en niveau, elle est automatiquement intégrée en différence première (voir annexe 1).

b) Tests de cointégration

Le test utilisé dans ce travail est celui de Engel et Granger. C'est un processus en deux étapes. Il s'agit dans un premier temps d'estimer par la méthode des moindres carrés ordinaires la relation de long terme entre deux séries et dans un deuxième temps d'appliquer aux résidus estimés la méthodologie de test de racine unitaire.

Les résultats du test de cointégration réalisé sur les résidus sont présentés dans le Tableau 1. Ces résultats montrent que les variables importations, Produit intérieur brut et le rapport des prix domestiques et des prix à l'importation sont cointégrés.

Tableau 1 : Résultats du test de cointégration ADF

Séries	Types de tests	Statistiques	Décisions
Résidu du Cameroun	ADF en niveau (constante et trend)	-5,619(-3,52)	I(0)

⁶ Cette hypothèse est assez simpliste. Mais, la différence entre les ordres de grandeurs ne devrait pas être très élevée.

Résidu du Congo	ADF en niveau (constante et trend)	-5,53(-3,524)	I(0)
Résidu du Gabon	ADF en niveau (constante et trend)	-2,61(-1,949)	I(0)

Les résidus des équations des trois pays estimées par les moindres carrés ordinaires sont intégrés en niveau alors que les variables des différentes équations sont intégrées en différence première. On peut donc conclure à l'existence de relations de cointégration.

c) Modèle à correction d'erreur

L'existence d'une relation de cointégration entre deux variables entraîne l'existence d'une relation causale entre celles-ci dans.

Cette relation est basée sur le modèle à correction d'erreurs (ECM). D'après le théorème de représentation de Granger, tout système cointégré implique l'existence d'un mécanisme à correction d'erreur qui empêche les variables de trop s'écarter de leur équilibre à long terme (Davidson et MacKinnon, 1993).

Le modèle de long terme qui permet de dériver le modèle à correction d'erreur est le suivant :

$$\ln(M) = \alpha_0 + \alpha_1 \ln(PIB)_t + \alpha_2 \ln(RP)_t + \alpha_3 \ln(M)_{t-1} + \alpha_4 \ln(PIB)_{t-1} + \alpha_5 \ln(RP)_{t-1} + \varepsilon_t \quad (6)$$

Où la variable RP représente le rapport des prix domestique sur les prix à l'importation. Cette équation est identifiable à l'équation 4 c'est-à-dire l'équation qui ne prend pas en compte les effets de l'UDEAC/CEMAC. Lorsqu'on ajoute à cette équation la variable binaire, Elle représente alors l'équation 5 c'est-à-dire celle qui prend en compte les effets de la création de l'UDEAC/CEMAC.

2.3. Résultats empiriques de l'UDEAC/CEMAC

Ce paragraphe évalue les effets de création de l'UDEAC/CEMAC sur le commerce du Congo, du Gabon et du Cameroun et, particulièrement sur leurs importations. Pour ce faire, l'équation 6 a été estimée pour chacun des pays en considérant d'une part les effets dus à la création de l'UDEAC/CEMAC d'autre part sans la création de celle-ci.

Il convient également de relever que dans la section précédente, il a été indiqué que les indices des prix à l'importation et des prix domestiques devraient être introduits séparément dans l'équation de la demande d'importation. Cette formulation avait pour

fondement l'idée que la demande d'importation n'était pas forcément homogène de degré zéro dans le rapport des prix. Toutefois, l'analyse statistique a montré une forte corrélation entre les prix à l'importation et les prix domestiques (0,94 pour le Congo, 0,97 pour le Cameroun et 0,98 pour le Gabon). Afin d'éviter les problèmes liés à la colinéarité, le rapport des prix a été utilisé.

Les résultats empiriques tant des équations de base sans effet de l'UDEAC/CEMAC (équation 6 sans variable binaire) que des équations exprimant l'effet de l'UDEAC/CEMAC (équation 6 avec variable binaire) sont présentés dans les Tableaux 2 et 3. Le test de Fisher appliqué sur ces équations a donné des résultats significatifs.

2.3.1. Equation sans effet de l'UDEAC/CEMAC

Les résultats du Tableau 2 montrent que pour le Cameroun et le Congo les équations respectent les analyses présentées dans notre méthodologie. En effet, le signe du rapport des indices de prix est positif. Autrement dit, une croissance plus forte des prix domestiques relativement aux prix à l'importation encourage les agents économiques à importer. A l'inverse, si les prix à l'importation augmentent plus vite, ceci va décourager les agents à importer. La situation est tout autre pour le Gabon qui verrait ses importations baisser si les prix domestiques croissent plus vite que les prix à l'importation. Cependant, on constate que tous les trois coefficients ne sont pas significatifs. Mais, comme l'atteste Fortin (1981), dans les études longitudinales, il faut éviter de tomber dans la « significativité »⁷. Nous faisons fi de cette analyse.

La situation du Congo et du Gabon voire celle du Cameroun est sans aucun doute influencée par les liens économiques très particuliers de ces pays avec la France et qui peuvent rendre inélastiques les importations en provenance de ce pays. [Mata, 1995, page 30].

Le produit intérieur brut et les importations décalées d'une période sont positivement corrélés aux importations. Ce résultat est

⁷ La « significativité » est l'obsession qu'ont les économètres à vouloir à tout prix que la variable soit significative (statistique $t \geq 2$). Dans les séries chronologiques, on est souvent aux prises avec le problème de quasi colinéarité entre les variables explicatives de sorte que la variance des coefficients est numériquement élevée et donc que les tests basés sur la statistique F sont peu puissants, c'est-à-dire que la probabilité d'accepter que le coefficient soit égal à zéro alors que cette hypothèse est fautive est élevée.

conforme à la théorie économique en ce sens que, plus le pays est « riche », plus il devrait importer.

L'effet structurel de la création de l'UDEAC/CEMAC est testé par rapport aux importations globales hors UDEAC/CEMAC.

Tableau 2 : Equation de base (équation 6 sans la variable binaire) en logarithme (variable dépendante : les importations)

Variables	Cameroun	Congo	Gabon
Constante	-1,21(-1,12)	2,59(1,99)	-0,33(-0,3)
<i>PIB</i>	1,1(4,35)**	1,59(4,34)**	1,29(5,86)**
<i>RP</i>	0,02(0,08)	0,27(0,84)	-0,37(-1,2)
<i>M(-1)</i>	0,62(4,81)	0,73(7,16)	0,89(11,54)
<i>PIB(-1)</i>	-0,69(-2,6)**	-1,44(-4,06)**	-1,16(-4,74)**
<i>RP(-1)</i>	0,25(0,9)	0,13(0,4)	-0,42(-1,32)
R ²	0,98	0,88	0,98
DW	1,86	2	2
F _{st}	323,1	55,55	317

Sources : l'auteur à partir des résultats obtenus sur Eviews

** indiquent les coefficients significatifs au seuil de 5% au moins. Les chiffres entre parenthèse représentent les statistique-t de Student.

2.3.2. Effets de l'UDEAC/CEMAC

Afin d'analyser l'influence de l'UDEAC/CEMAC sur les importations, une variable binaire a été appliquée sur la constante, les logarithmes du produit national brut et des prix. L'utilisation conjointe de la variable binaire sur les trois variables et sur des groupes de variables donne des résultats économétriquement non significatifs sur l'ensemble des variables quelle que soit l'année de base choisie. Une application séparée de la variable binaire sur chacune des variables a donné des résultats meilleurs, en particulier lorsqu'elle a été appliquée sur la constante. L'année 1966 a, par rapport aux autres années avoisinant la création de l'UDEAC/CEMAC, donné les résultats les plus intéressants lors de l'application de la variable

binaire. Elle a été retenue comme année de base. Le Tableau 3 donne les résultats des estimations.

Un regard sommaire sur ces équations (Tableau 3) indique que :

1. les indices économétriques (R^2 , DW, F_{st}) sont dans les normes acceptables. Par contre, les statistique-t de la variable binaire et du rapport des prix ne sont pas tous significatives.
2. Bien que la variable binaire ne soit pas économétriquement significative, la création de l'UDEAC/CEMAC devrait avoir eu économiquement des effets sur les échanges. L'annexe 2 donne la différence entre les importations réelles et les importations estimées en supposant que l'UDEAC/CEMAC n'eut pas été créée (annexe 2a et b). On constate que la somme de cette différence est positive pour les trois pays sur la période post-union (1966-2003). Cela signifie, nous l'avons souligné plus haut (2.1.), qu'il y a eu un accroissement du commerce entre les trois pays et les pays non membres. Donc, que l'UDEAC/CEMAC n'aurait pas globalement permis une « véritable » intégration entre les pays membres. En utilisant la méthode de gravité dans le cas de l'UEMOA, Agbodji (2006, p. 1) a trouvé des résultats analogues. Ce résultat doit toute fois être nuancé. En analysant l'annexe 2b, on constate que sur certaines périodes, cette intégration tend à se réaliser (courbe en dessous de zéro), alors que sur d'autres c'est plutôt le contraire (courbe au dessus de zéro). Ceci va dans le sens des résultats trouvés par Musila (2005) qui indique, sur son étude de l'intensité de la création et du détournement du commerce dans le cas de la COMESA, la CEEAC et la CEDEAO que l'intensité de la création ou du détournement du commerce varie de région en région et de période en période.

Tableau 3 : Effets de l'UDEAC/CEMAC (résultats des estimations de l'équation 6 (avec variable binaire) en logarithme. Variable dépendante : les importations)

Variables	Cameroun	Congo	Gabon
Constante	-0,7(-0,57)	3,45(2,38)**	0,084 (0,068)
PIB	1,07(4,59)**	1,51(4,13)**	1,27(5,71)**
RP	0,02(0,07)	0,31(0,98)	-0,3(-0,94)

*Effet de la CEMAC sur l'intégration sous-régionale :
cas du Cameroun, du Congo et du Gabon*

$M(-1)$	0,61(4,73)**	0,7(6,9)**	0,86(10,21)**
$PIB(-1)$	-0,68(-2,53)**	-1,39(-3,93)**	-1,14(-4,6)**
$RP(-1)$	0,23(0,84)	-0,15(-0,45)	0,4(1,27)
X	0,05(0,89)	0,09(1,28)	0,07(0,8)
R^2	0,98	0,89	0,97
DW	1,92	2	2
F_{st}	267,84	47,34	261,1

Sources : l'auteur à partir des résultats obtenus sur Eviews

** indiquent les coefficients significatifs au seuil de 5% au moins. Les chiffres entre parenthèse représentent les statistique-t de Student.

La non significativité de la variable binaire peut signifier tout simplement que l'influence de la création de l'UDEAC/CEMAC sur le flux des importations est faible, du fait des liens privilégiés établis entre la France et ces pays par l'intermédiaire de plusieurs mécanismes monétaires (Tchandjang Pouémi, 1980) ou structurels (plusieurs organismes français publics tels la Caisse Centrale de Coopération, le Fonds d'aides et de Coopération, ou privés) sont installés solidement et octroient de multiples privilèges sur les importations en provenance de ce pays et donc de l'extérieur à la zone UDEAC/CEMAC. En plus, les industries des pays membres ne sont pas en mesure de fournir les produits industriels qui constituent la majeure partie de la demande d'importation de ces pays (Ban-Ethab, 1975, pages 45-48). Ces produits sont fournis par l'extérieur. On peut aussi parler des effets de l'aide. La France est l'un des plus grands pourvoyeurs d'aide dans ces pays. Or, l'aide est souvent liée à certaines conditions, entre autres celles d'importer des pays donateurs. Enfin, plusieurs contraintes peuvent également avoir contribué à cette non influence de l'UDEAC/CEMAC sur l'intégration sous-régionale. Parmi ces contraintes, on peut citer: (i) l'insuffisance des efforts réalisés par les différents pays membres pour lever les obstacles aux échanges intracommunautaires, notamment sur le plan des infrastructures de communication ; (ii) la politique commerciale qui souffre de la faiblesse du tissu industriel, de la faible diversification et du rôle dominant de la mono production ; (iii) l'insuffisance des ressources financières ; (iv) le manque de respect des obligations découlant des traités, (v) l'incapacité à prévenir et à résoudre les conflits de manière décisive ; (vi) de nombreux contrôles administratifs entraînant des obstacles liés à la circulation des marchandises entraînant des difficultés d'accès aux marchés des Etats membres ; (vii) la déficience du système productif, la non valorisation des complémentarités et la persistance des égoïsmes nationaux ; (viii) le faible niveau et l'état

défectueux des infrastructures de communication et de transport, ce qui renchérit les coûts de transport et, (ix) l'absence ou la difficulté de coordination et d'harmonisation des politiques de production et de commercialisation ou la défaillance dans l'application des textes (Boungou Bazika (2006), Agbodji (2006)).

Aussi, pour que l'UDEAC/CEMAC puisse atteindre son objectif (celui de réaliser l'intégration des pays membres !), il faut développer un certain nombre de stratégies sectorielles entre autre l'amélioration des infrastructures communautaires, renforcement de l'harmonisation et de la coordination sous-régionale, la conquête des marchés sous-régionaux, etc.

Conclusion

D'une manière générale, on peut dire que la création de l'UDEAC/CEMAC n'a pas influencé significativement les importations du Cameroun, du Gabon et du Congo en provenance des pays non membres de l'UDEAC/CEMAC. Ce résultat confirme la remarque de Vinay : « Il ne suffit pas de créer un marché commun et par là même de supprimer toutes les entraves artificielles de caractère économique ou commercial... Il ne suffit pas de supprimer toutes les entraves de caractère financier par l'institution d'une union monétaire pour assister automatiquement à un développement des échanges réciproques entre les pays de l'union économique ainsi instituée (Vinay, 1971, p. 331).

Il est également opportun de mentionner qu'au cours de la même période de nombreux accords ont été signés qui ont certainement, autant que l'UDEAC/CEMAC influencé le commerce extérieur de ces deux pays et peuvent même avoir freiné les effets "souhaités" liés à la formation de l'UDEAC/CEMAC ; la signature de ces accords ayant pour but de promouvoir le commerce international. Or, la création d'une union douanière a pour objectif principal d'intensifier le commerce entre les pays signataires ; et de décourager ou tout au moins de limiter le commerce avec les autres pays tiers au profit de la zone ainsi créée.

Puisque nous avons montré que, économétriquement, il y a eu un effet d'accroissement de commerce vis-à-vis des pays non membres. Et, même si les quelques statistiques sur le commerce intra zone indiquent que celui-ci a augmenté, on peut donc affirmer que la création de l'UDEAC/CEMAC n'a pas contribué à une « véritable

intégration » de la sous région du moins en ce qui concerne les importations des pays trois pays étudiés.

Annexes

Annexe 1 : Test de Racine unitaire

Séries	Types de tests	Statistiques	Décisions
Importations du Cameroun	ADF en niveau (constante et trend)	-1,450(-3,515)	I (0)
	ADF en niveau (sans constante et trend)	2,227(-1,948)	
	PP en niveau (cste et trend)	-1,812(-3,515)	I (1)
	PP en différence 1 ^{ère} (cste et trend)	-5,199(-3,518)	
Importations du Gabon	ADF en niveau (constante et trend)	-1,681(-3,515)	I (1)
	ADF en différence 1 ^{ère} (cste et trend)	-5,786(-3,518)	
	PP en niveau (cste et trend)	-1,739(-3,515)	I (1)
	PP en différence 1 ^{ère} (cste et trend)	-5,898(-3,518)	
Importations du Congo	ADF en niveau (constante et trend)	-2,110(-3,518)	I (1)
	ADF en différence 1 ^{ère} (cste et trend)	-5,087(-3,518)	
	PP en niveau (cste et trend)	-1,826(-3,515)	I (1)
	PP en différence 1 ^{ère} (cste et trend)	-5,101(3,518)	

Effet de la CEMAC sur l'intégration sous-régionale : cas du Cameroun, du Congo et du Gabon

PIB-Cameroun	ADF en niveau (constante et trend)	-3,333(-3,524)	I (1)
	ADF en différence 1 ^{ère} (cste et trend)	-3,575(-3,518)	
	PP en niveau (cste et trend)	-1,869(-3,515)	I (1)
	PP en différence 1 ^{ère} (cste et trend)	-3,553(-3,518)	
PIB Gabon	ADF en niveau (constante et trend)	-2,997(-3,518)	I (1)
	ADF en différence 1 ^{ère} (cste et trend)	-5,162(-3,518)	
	PP en niveau (cste et trend)	-2,479(-3,515)	I (1)
	PP en différence 1 ^{ère} (cste et trend)	-5,104(-3,518)	
PIB Congo	ADF en niveau (constante et trend)	-2,149(-3,515)	I (0)
	ADF en différence 1 ^{ère} (cste et trend)	2,383(-1,948)	
	PP en niveau (cste et trend)	-2,536(-3,518)	I (1)
	PP en différence 1 ^{ère} (cste et trend)	-4,123(-3,518)	

Rp Cameroun	ADF en niveau (constante et trend)	-1,745(-3,518)	I (1)
	ADF en niveau (sans constante et trend)	-5,239(-3,521)	
	PP en niveau (cste et trend)	-1,878(-3,518)	I (1)
	PP en différence 1 ^{ère} (cste et trend)	-5,209(-3,520)	
Rp du Gabon	ADF en niveau (constante et trend)	-3,450(-3,520)	I (0)
	ADF en différence 1 ^{ère} (cste et trend)	-2,947(-2,933)	
	PP en niveau (cste et trend)	-2,635(-3,518)	I (1)
	PP en différence 1 ^{ère} (cste et trend)	-6,208(-3,520)	
Rp du Congo	ADF en niveau (constante et trend)	-1,127(-3,518)	I (1)
	ADF en différence 1 ^{ère} (cste et trend)	-4,956(-3,520)	
	PP en niveau (cste et trend)	-0,780(-3,518)	I (1)
	PP en différence 1 ^{ère} (cste et trend)	-4,965(-3,520)	

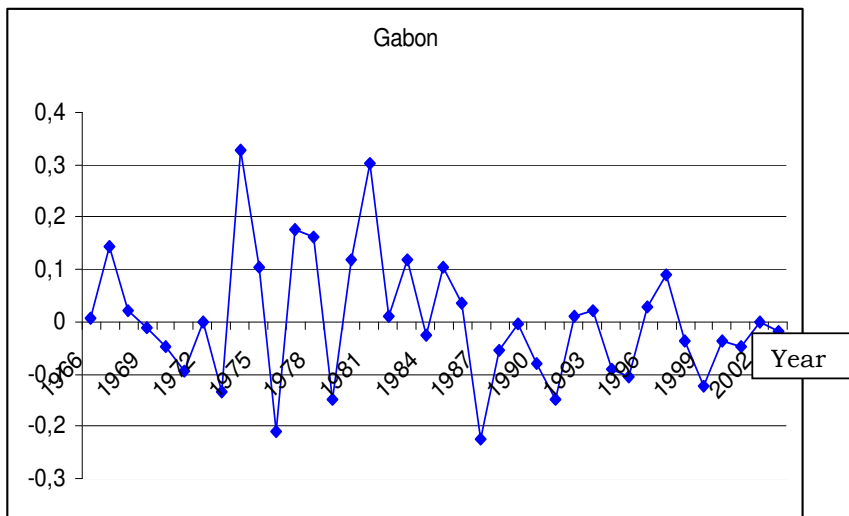
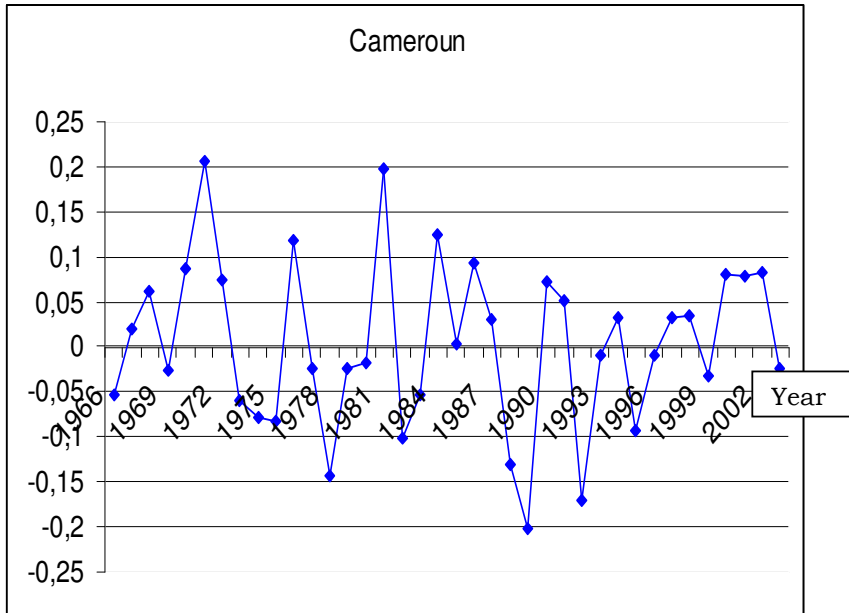
Annexe 2 a: Différences entre les importations réelles et les importations estimées sans l'effet de l'UDEAC/CEMAC de 1966 à 2003

Années	Cameroun	Gabon	Congo
1966	-0,054	0,007	0,025
1967	0,020	0,145	0,133
1968	0,063	0,020	0,033
1969	-0,027	-0,012	0,070
1970	0,088	-0,049	0,108
1971	0,206	-0,094	0,004
1972	0,075	0,000	-0,029
1973	-0,059	-0,135	-0,020
1974	-0,078	0,329	-0,010
1975	-0,082	0,103	0,004
1976	0,119	-0,211	0,030
1977	-0,025	0,175	0,145
1978	-0,144	0,164	-0,046
1979	-0,023	-0,150	-0,317
1980	-0,018	0,119	0,081
1981	0,198	0,304	0,181
1982	-0,101	0,012	0,173
1983	-0,053	0,119	-0,121
1984	0,123	-0,027	-0,017
1985	0,002	0,103	0,145
1986	0,092	0,034	-0,019
1987	0,030	-0,224	-0,206
1988	-0,132	-0,054	-0,026
1989	-0,201	-0,005	-0,059
1990	0,073	-0,080	0,023
1991	0,051	-0,148	0,000
1992	-0,170	0,011	-0,129
1993	-0,010	0,022	0,224
1994	0,032	-0,092	-0,024
1995	-0,093	-0,106	-0,181
1996	-0,009	0,028	0,013
1997	0,033	0,091	-0,025
1998	0,035	-0,037	-0,216
1999	-0,033	-0,123	0,130
2000	0,080	-0,035	-0,105
2001	0,079	-0,046	-0,017
2002	0,082	0,000	0,142
2003	-0,024	-0,018	0,166
Total	0,145	0,140	0,263

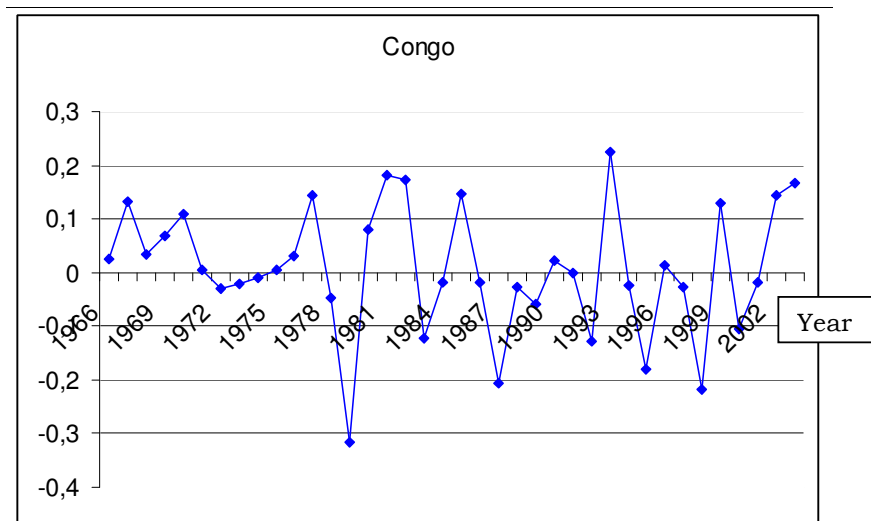
Sources : Calculs de l'auteur à partir des résultats obtenus de l'équation 6 sans l'effet de l'UDEAC/CEMAC et des importations réelles

*Effet de la CEMAC sur l'intégration sous-régionale :
cas du Cameroun, du Congo et du Gabon*

Annexe 2 b : Evolution des différences entre les importations réelles et les importations estimées sans l'effet UDEAC/CEMAC



Effet de la CEMAC sur l'intégration sous-régionale :
cas du Cameroun, du Congo et du Gabon



Références

- Akoété Ega Agbodji (2006), « *Impact de l'intégration sous-régionale sur les échanges commerciaux bilatéraux : cas de l'UEOA* », FASEG/université de Lomé, Rapport final, African Economic Research Consortium (AERC), mai.
- Amin S. et Coquery-Vidrovitch (1969), *Histoire économique du Congo 1880-1968 : du Congo français à l'Union Douanière et économique des Etats de l'Afrique Centrale*, Paris, éd. Anthropos.
- Anderson J.E. (1979), "A Theoretical Foundation for the Gravity Equation", *American Economic Review*, 69 , pp. 106-116.
- Bach D.C. (sous la direction) (1998), *Régionalisation, mondialisation et fragmentation en Afrique Subsaharienne*, Kharthela, Paris.
- Balassa B et Camu A. (1966), « *Les effets du marché commun sur les courants d'échanges internationaux* », *Revue d'Economie Politique*, mars-avril, (2), pp. 201-227.
- Balassa B. (1963), "European Integration, Problems and Issues", *American Economic Review*, Paper and Proceedings, pp.175-184, May.
- Balassa B. (1967), "Trade Creation and Trade Diversion in the European Common Market", *Economic Journal*, vol. XXVII, pp.1-17.
- Balassa B. (1974), "Trade Creation and Trade Diversion in the European Common Market : an Appraisal of the Evidence", *Manchester School of Economic and Social Studies*, vol.42.(2), pp. 85-135, June.

- Ban-Ethath J.R (1975), « *La dépendance des états de l'Union Donanrière et Economique d'Afrique Centrale à l'égard de la France* », thèse de doctorat, Université Laval, mai.
- Berthelemy J.C., Girardin P. (1993), « *L'intégration régionale Nord-Sud et la stabilisation macroéconomique: le cas du Mexique dans l'ALENA* », *Revue d'Economie du Développement*, 2, pp.113-133.
- Blomtrôm Magnus et Ari Kokko (1998), "Regional Integration and Foreign Direct Investment: a Conceptual Framework Three Cases", PR working paper, Banque Mondiale.
- Boungou Bazika J.Ch. (1993), « *Spécialisation et Intégration économique en Afrique Centrale* », bulletins Etudes et Statistiques de la BEAC, n°201, avril.
- Boungou Bazika J.Ch. (2006), « *Intégration régionale, croissance et lutte contre la pauvreté* », DSRP, Congo, rapport final.
- Boungou Bazika, J.Ch. (2001), « *Incidence de l'Intégration économique Européenne sur l'Intégration Economique Africaine* », Thèse de doctorat d'Etat, université de Yaoundé II, juillet.
- Cadot Olivier, Jaime de Melo et Marcelo Olarrega (1999), "Regional Integration and Lobbying for Tariffs Against Non-members", *International Economic Review*, vol. 40, pp.635-658.
- Cadot Olivier, Jaime de Melo et Marcelo Olarrega, « *L'intégration régionale en Afrique Sub-Saharienne : où en sommes nous ?* », à paraître in *Revue d'Economie du Développement*.
- Camara I. (1981), « *La signification de la convention de Lomé en droit international économique* », université Laval, août.
- Capet S. et Gudin de Vallerin P. (1993), « *Fonctions d'importations et d'exportations : l'apport de la théorie économique récente* » *Economie et prévision* numéro 107-1, pp ; 15-35.
- CEMAC (2004), « *Rapport sur le Commerce Extérieur et le Commerce Inter-Etats* », Bangui.
- Cogneau D. et Tapinos G. (1995), « *Libre échange, répartition du revenu et migration au Maroc* », *Revue d'économie du Développement*, 1.
- Cogneau D. et Tapinos G. (2000), « *Migrations internationales, libre-échange et intégration régionale. Développement et intégration Internationale (DLAL)* », DT/2000/12.
- Cogneau D., Dumont J.C. et Issou P. (2006), « *Intégration régionale, investissements directs et migrations dans l'espace Euro méditerranéen :*

Effet de la CEMAC sur l'intégration sous-régionale :
cas du Cameroun, du Congo et du Gabon

enseignement d'un modèle d'équilibre général calculable », OCDE, DEELSA/ELSA/MI(96) 30.

- Collier P. and Gunning J.W. (1999), “*Explaining African Economic Performance*”, *Journal of Economic literature*, vol. XXXVII, pp. 64-111.
- Commission Economique pour l’Afrique (2001), *Les économies de l’Afrique Centrale*, Éd. Moissonneuse et Larose, Paris.
- Commission Economique pour l’Afrique (2004), *Les économies de l’Afrique Centrale*, Éd. Moissonneuse et Larose, Paris.
- Commission Economique pour l’Afrique (2005), *Les économies de l’Afrique Centrale*, Éd. Moissonneuse et Larose, Paris.
- Darrigues F. et Monaud J.M. (2001), « *Intégration économique et agglomération des activités industrielles dans le MERCOSUR* », document de travail, CED-Université Montesquieu, Bordeaux.
- Davidson L. et Mackinnon J. (1993), “*Estimation and Inference in Econometrics*”, *New-York* », Oxford University Press.
- Dayal R. and Dayal N. (1977), “*Trade Creation and Trade Diversion: New Concepts, New Methods of Measurement*”, *Weltwirtschaftliches Archives*, vol 113(1), pp.125-169.
- Di Mauro F. (1999), “*The Effect of Economic Integration on FDI Flux: an Empirical Analysis and a Comparison with Trade*”, CEPES working Document n° 135.
- Epaphra Manamba (2007), “*Revenue Implications of Trade Liberalization and the Determinants of Trade Balance: Tanzania’s Experience*”, African Economic Research Consortium (AERC), June.
- Fortin P. (1981), « *L’économétrie, note de recherche* », numéro 14758, Université Laval.
- Furoutan F. (1993), “*Regional Integration in Sub-Saharan Africa: Last Experience and Future Prospects*”, in de Melo et Parragariya eds.
- GATT (1965), « *Traité Instituant une Union Douanière et Economique de l’Afrique Centrale* », Document L/2345, 17 février.
- Gaudio A. (1971), « *L’accord de coopération régional de l’UDEAC* », Documentation française, 25 oct. P. 15 et suivantes.
- Gbetnkom Daniel et Avom Désiré (2005), « *Intégration par le marché : le cas de l’UEMOA* », *Région et Développement*, n° 22.
- Gould J.P. et Ferguson C.E. (1982), *Théorie microéconomique*, éd. Economica, Paris.

- Greene William (2005), *Econométrie*, éd. Pearson Education, Paris.
- Guillaumont P., Guillaumont S. (1993), « *L'intégration un nouvel enjeu pour la zone franc* », *Revue d'économie de développement*, n° 2.
- Hugan Ph. (2001), « *L'intégration régionale dans les PED au regard des nouvelles théories de la régionalisation* », dans Henner F-F (eds) *La construction de l'intégration régionale et les enjeux de la mondialisation*, dossier BCEA-BEAC.
- Hugan Ph. (2001), « *L'intégration régionale dans les PED au regard des nouvelles théories de la régionalisation l'intégration régionale et les enjeux de la mondialisation* », dossier BCEA-BEAC.
- Johnston J. (1985), *Méthodes économétriques*, tome 1 éd. Economica, Paris.
- Judge George G., Carter R. Hill, William E. Griffiths, Helmut Lütkepohl et Tsoung-Chao Lee (1988), *Introduction to the Theory and Practice of Econometrics*, 2nd John Wiley & Sons, New York.
- Kasse M. (1991), « *Le développement par l'intégration* », NEAS, Dakar.
- Keith Head et Thierry Mayer (2001), « *Effet frontière, intégration économique et « forteresse européenne* », CEPPII, n°2001-06, septembre.
- Khan M.S. (1975), « *The structure and behaviour of import of Venezuela* », *Review of Economics and Statistics*, vol. 57, pp.221-224.
- Krenin M.E. (1967), « *Trade Creation and Diversion by the EEC and EFTA* », *Economica international*, vol. 22(2), p.273-280.
- Krenin M.E. (1967), « *Price Elasticities in International Trade* », *Review of Economics and Statistics*, vol. XLIX, pp.510-516, November.
- Lerart M. (1997), « *Un exemple d'intégration institutionnelle: l'évolution de la zone franc, du traité de Maastricht au traité de l'UEMOA* », *Revue tiers monde*, xxxviii.
- Limao N. and Venables A.J. (2001), « *Infrastructure, Geographical Disadvantage and Transport Cost* », *World Bank Economic Review* 15(3), pp. 451-479.
- Malinvaud E. (1969), *Méthodes statistiques de l'économétrie*, éd. Dunod (3^{ème} édition), Paris.
- Mata J.E. (1995), *Les unions douanières africaines, Quel bilan ?*, éd. Presse Flamande Hazebrouck.

- Mayeko Léon (2000), « *Mondialisation et régionalisation en Afrique Subsaharienne: une analyse à partir du Commerce Intra-Africain des Pays de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC)* », thèse de Doctorat troisième cycle unique dans le cadre du Programme de troisième cycle inter universitaire (PTCI), université de Yaoundé II.
- Meade J.E. (1955), *The Theories of Customs Unions*, North-Holland, Amsterdam.
- Melo J. de, C. Montenegro et A. Panagariya (1993), « *L'intégration régionale hier et aujourd'hui* », *Revue d'économie du développement*, pp. 7-49.
- Monkam Norbert (2005), « *Incitants et blocages à l'investissement des pays de l'Espace CEMAC* », Etude réalisée dans le cadre du Forum réalisé à Cotonou (Benin) par le Réseau Africain de la Micro et Petite Entreprise (RAMPE), 3-5 mai.
- Murray T. and Ginman P.J. (1976), « *An empirical examination of a traditional aggregate import demand model* », *The Review of Economics and Statistics*, vol. LVIII, February, pp.75-80.
- Musila J.W. (2005), « *The intensity and trade diversion in COMESA, ECCAS and ECOWAS: a comparative analysis* », *Journal of African economies*, vol.14(1), pp. 117-141.
- Nations Unies (2001), « *Annuaire Statistique pour l'Afrique* », volume 2 partie 3, Afrique Centrale.
- Nations Unies (2002), « *Annuaire Statistique pour l'Afrique* », volume 2 partie 3, Afrique Centrale.
- PNUD (2002), « *Rapport national sur le développement humain* », Brazzaville République du Congo.
- PNUD (2004), « *Rapport national sur les objectifs du millénaire pour le développement* », République du Congo Brazzaville.
- PNUD (2004, 2001, 1999), *Rapport mondial sur le développement humain*, De Boeck & Larcier s.a., Paris, Bruxelles : PNUD.
- Robson P. (1968), « *l'UDEAC et la communauté d'Afrique Orientale: comparaisons et contrastes* », *Bulletin mensuel de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale*, N° 131, pp. 75-80.
- Sellekearts W. (1973), « *How Meaningful are Empirical Studies on Trade Creation and Diversion* », *Weltwirtschaftliches Archiv*. Vol. 109(4), pp 125-169, décembre.

- Sinemenye M. (1977), *La répartition des droits de douane entre membres d'une union douanière - Aspects théoriques et études empiriques (CAE, UDEAC, CEE)*, éd. Peter Lang, Berne.
- Tchungjang Pouemi J. (1980), « *Monnaie servitude et liberté : la répression monétaire de l'Afrique* », éd. Jeune Afrique, Paris.
- Trotignon Jérôme (2001), « *Brésil-Argentine: effets statiques et dynamiques de l'intégration commerciale* », WP01-15 ; Gate UMR 5824 CNRS et université Jean Moulin, Lyon 3, trotignon@gate.cnrs.fr.
- Verdoorn P.J. and Bochevev (1972), "Measuring Integration Effects: a Survey", *European Economic Review*, (3), pp.337-349.
- Vinay B. (1971), « *Coopération inter-africaine et intégration, l'expérience de l'UDEAC* », *Penant*, n° 81, p.313-349, juillet-septembre.
- Viner J. (1950), *The Customs Unions Issue*, *Carnegie Endowment for international Peace*, New-York.
- Walbroeck J. (1964), *Le commerce de la communauté européenne avec les pays tiers, dans Intégration Européenne et réalités Economiques*, De Tempel, Bruges.